

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

RENOUVELLEMENT

PIÈCES A FOURNIR

POUR TOUTES DEMANDES MAJEURS OU MINEURS

- Présence **obligatoire** du demandeur au dépôt du dossier, pour une personne mineure elle doit être accompagnée de la personne exerçant l'autorité parentale.
- Numéro de la Pré-demande en ligne (valable 1 an) à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>) ou remplir un CERFA à retirer en Mairie.
- Photo d'identité de **moins de 6 mois** : Apporter la planche de photos entière, ne pas la découper.



Format pièce d'identité, vous représentant de face et tête nue, sans aucune expression de visage. Si vous portez des lunettes, il est préférable de les enlever.

- Veuillez présenter votre ancienne carte d'identité
- Si votre carte est périmée depuis plus de cinq ans :
 - Votre passeport sécurisé ou votre passeport biométrique en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans
 - Si vous ne possédez pas de passeport électronique en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans, présentez :
 - 1 copie intégrale d'acte de naissance moins de 3 mois, demande à effectuer sur votre commune de naissance si elle n'est pas reliée à COMEDec
- Acte d'état civil si modification du nom, prénom(s) ou mention de mariage/divorce/veuvage (acte de naissance actualisé, acte de mariage, ou acte de décès de moins de 3 mois).

POUR LES MAJEURS

- Justificatif de domicile récent moins d'un an : avis d'imposition ou de non-imposition, facture d'énergie, de téléphone ou d'eau.
 - Si hébergé : attestation sur l'honneur de l'hébergeur avec justificatif domicile et CNI de l'hébergeur.

POUR LES MINEURS

- Pièce d'identité et justificatif de domicile au nom du parent qui dépose la demande
- Si garde alternée : preuve de la résidence alternée (accord entre les parents ou décision du juge) + justificatif de domicile et copie de carte d'identité ou passeport du 2^{ème} parent.